

Décision n°2024-065
relative aux tarifs locatifs de l'espace Mérieux et des autres salles

Le Président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'Ecole normale supérieure de Lyon - M. Emmanuel Trizac,

Vu la délégation de compétences du conseil d'administration au Président de l'ENS de Lyon approuvée par délibération en date du 21 mai 2024,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Décide

Article 1. Tarifs locatifs de l'espace Mérieux

Les tarifs locatifs de l'espace Mérieux sont fixés comme suit :

		DETAIL DES PRESTATIONS	TARIFS HT
PLEIN TARIF	SEMAINE	Journée 8h00 - 18h00	5 500 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	4 400 €
		Soirée 18h00 - 8h00	5 500 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	880 €
		Installation (2h avant évènement)	1 100 €

Modalités de recours contre la présente décision : En application des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon.

	WEEK-END & FÉRIES	Journée 8h00 - 18h00	6 600 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	5 500 €
		Soirée 18h00 - 8h00	6 600 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	1 100 €
		Installation (2h avant évènement)	1 320 €
TARIF PRÉFÉRENTIEL	SEMAINE	Journée 8h00 - 18h00	2 750 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	2 200 €
		Soirée 18h00 - 8h00	2 750 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	440 €
		Installation (2h avant évènement)	550 €
	WEEK-END & FÉRIES	Journée 8h00 - 18h00	3 300 €
		Demi-journée (8-13h ou 13h-18h)	2 750 €
		Soirée 18h00 - 8h00	3 300 €
		Heure supplémentaire (4h maximum)	550 €
		Installation (2h avant évènement)	660 €
Tarif préférentiel : Organisme public et partenaire de l'ENS			

Article 2. Tarifs locatifs pour les autres salles

Les tarifs locatifs des salles mentionnées ci-dessous sont fixés comme suit :

SITE	SALLES	PLEIN TARIF HT	WEEK-END & FÉRIES	DEMI-JOURNÉE	PREFERENTIEL HT	INSTALLATION (2h avant l'évènement)
Descartes	Amphithéâtre 187 places équipées	1 000,00 €	1 300,00 €	500,00 €	500,00 €	100,00 €
	Salles gradinées 60 places équipées	700,00 €	800,00 €	350,00 €	350,00 €	
	Salles de 40 à 50 places équipées	600,00 €	750,00 €	300,00 €	300,00 €	
	Salles de 30 à 32 places équipées	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Salles < à 20 places non équipées	200,00 €	250,00 €	100,00 €	100,00 €	
	Mezzanine 100 m2	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Forum 302 m2	600,00 €	750,00 €	300,00 €	300,00 €	
Buisson	Salles de réunion 120 places équipées	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	100,00 €
	Salles de réunion 40 places équipées	500,00 €	650,00 €	250,00 €	250,00 €	
	Salles de réunion 20 et 30 places Salles de réunion (1er étage et 15 places équipées)	450,00 €	550,00 €	225,00 €	225,00 €	
	Salles de formation de 14 places + matériel informatique	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	

	Salon 60m2 (40 personnes assises)	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
Monod	Salle de réunion 70 places (1 place de l'école)	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	100,00 €
	Salle des thèses 100 places Amphi d'enseignement 50 à 100 places	800,00 €	1 000,00 €	400,00 €	400,00 €	
	Salle des Conseils 36 places équipées					
	Salle de réunion (115/116) 25 places non équipées	200,00 €	250,00 €	100,00 €	100,00 €	
	Salle de réunion (117) équipées - 25 places	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	
	Salle des commissions équipée - 16 places	300,00 €	400,00 €	150,00 €	150,00 €	

Article 3. Entrée en vigueur

La présente décision entre en vigueur dès le 1^{er} juin 2024.

Article 4. Exécution

Le Directeur général des services de l'École normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 6 juin 2024,

Le président de l'ENS de Lyon,


Emmanuel Trizac
Président
École Normale Supérieure de Lyon

Original :

° Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président 2024 »